



*Alès, où le respect de
l'environnement
se vit au quotidien*

UNE EXIGENCE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAROLE DE ...

Béatrice LADRANGE

*Parce que l'évolution climatique bouleverse nos conditions de vie et la biodiversité ; parce qu'Alès a des ressources naturelles précieuses à préserver pour le bien de tous, **la transition écologique concernera tous les champs de l'action municipale** et sera portée au plus haut niveau. Toutes les décisions prendront en compte les impacts environnementaux et sociaux pour aujourd'hui et les générations à venir.*

POURQUOI ?

- **Parce que notre qualité de vie en dépend.**

La chaleur estivale, les longues périodes de sécheresse, les épisodes de pluies abondantes impactent déjà nos activités. Ces aléas climatiques deviennent une réalité de plus en plus contraignante à laquelle il est important de s'adapter.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **Parce qu'Alès a des ressources naturelles précieuses à préserver pour le bien de tous.**

C'est le cas des **terres fertiles** le long du Gardon qui sont une richesse pour des activités de culture maraîchère et l'agriculture en général.

C'est le cas aussi de la **diversité des milieux naturels** des différents quartiers : garrigues (Le Rieu par exemple), forêts et terres acides cévenoles au nord (La Royale, Tamaris, Rochebelle).

Grâce à l'**ensoleillement** il est possible de développer les économies d'énergie, en favorisant l'installation de panneaux solaires par exemple. La mise en œuvre des énergies durables est un facteur de développement des emplois et de l'activité économique.

- **Parce que les décisions et projets d'aujourd'hui ont des conséquences à long terme.**

Les aménagements de la ville, les projets d'urbanisme doivent réduire au maximum le bétonnage et l'imperméabilisation des sols qui augmentent les effets de la chaleur et les risques d'inondations.

Prévoir une meilleure isolation des bâtiments, c'est à la fois plus de confort et moins de dépenses d'énergie (chauffage, climatisation)

L'utilisation des pesticides, les transports polluants ont un impact négatif sur la santé. Il est possible de le limiter en favorisant une alimentation bio et locale.

- **Parce que c'est une urgence pour l'avenir de nos enfants.**

Les enfants et les jeunes sont particulièrement concernés par la transformation écologique. Les orientations prises aujourd'hui



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



doivent être positives pour leur santé, leur environnement, leurs futurs emplois.

Les moyens placés dans l'éducation, la formation, les loisirs, la vie sociale et culturelle les concernent au premier chef. Ils leur donneront les outils nécessaires à la construction d'un mode de vie respectueux de leur environnement.

UNE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE PORTÉE AU PLUS HAUT NIVEAU

Il est indispensable que **toutes les décisions (orientations et projets) prises par les élus prennent en compte les nécessités de l'urgence climatique et sociale et les impacts environnementaux et sociaux à court et à long terme.**

→ **Evaluation et prise en compte systématique de critères environnementaux** (consommation énergétique, d'espaces naturels et agricoles, pollutions) **et sociaux** (impact sur les plus précaires, ...) décisifs dans les arbitrages sur les projets.

→ **Mise en place de garanties de la prise en compte des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale** : un ou deux conseillers municipaux ; recours à des experts avant chaque prise de décision importante (chercheurs-ses ou associations spécialisées indépendantes...), outils de participation citoyenne (concertations régulières sur les projets, commissions participatives).



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



→ **Travail transversal au sein d'une commission spéciale** des élus ayant en charge le logement, les transports, l'énergie, le développement économique, les déchets, les espaces verts

UNE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE AVEC ET POUR LES HABITANTS

Il est difficile de réaliser la transition écologique sans l'adhésion du plus grand nombre de nos concitoyens et une forte mobilisation des élus. C'est pourquoi, la façon de gouverner la commune doit donc évoluer et nécessite d'**engager un processus de construction collective des politiques locales** qu'il s'agisse d'aménagements urbains, de mobilité, de gestion des déchets ou d'énergie, etc.

→ Mettre en place un dispositif permettant cette construction collective et ce suivi par les habitants de la commune.

→ **en permettant aux habitants d'être davantage associés aux décisions** qui les concernent au quotidien

→ **en organisant des temps d'échanges (réunions publiques) autour des engagements de la commune, des ateliers de co-construction** en consultant et en concertant de manière approfondie les acteurs du territoire impliqués et les habitants de la commune : commissions mixtes rassemblant habitants, associations locales, élus en charge des dossiers et agents des services techniques pour la mise en œuvre des mesures /projets

→ en mettant en place **une représentation des habitant-es de la commune non élus-es dans toutes les commissions de suivi** de mise en œuvre des mesures /projets



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



→ **en mettant en place de dispositifs de transparence autour des décisions prises en Conseil municipal et de leurs modalités de mise en œuvre dans les premiers mois du mandat (détail des opérations, délais, avancement).**

Toutes les informations (compte-rendu des conseils municipaux, dossiers d'instruction des projets menés par la commune, finances de la commune, personnes et organisations impliquées dans les prises de décisions, moyens de prise en compte des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale...) doivent être mises à disposition de manière claire et pédagogique sur le site internet de la commune, et accessibles sur demande à la mairie.

→ **en formant les élus et les personnels municipaux à travailler collégalement avec les Citoyens/habitants**

→ **budget participatif** qui donne aux habitants voix au chapitre sur l'affectation d'une part du budget d'investissement.

ÊTRE EXEMPLAIRE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'activité quotidienne des services d'une municipalité laisse une empreinte environnementale : déchets, consommation d'énergie, pollution liée aux déplacements, etc. Elle doit prendre des mesures pour en limiter l'impact.

Il est indispensable, pour échanger avec les habitants sur ce qu'il est possible de faire à leur niveau, de montrer que **la collectivité change aussi ses habitudes**. Cette démarche implique de nouveaux choix de gestion et d'organisation du travail, des investissements et surtout une mobilisation du personnel.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



→ **besoin de réaliser un diagnostic en passant au crible les consommations d'eau, d'électricité, de chauffage et les kilomètres parcourus des services municipaux** (évaluer les connaissances des agents, identifier les résistances et réfléchir avec eux aux actions à mettre en place)

→ **mise en place d'un plan pour diminuer les consommations** (énergie, eau, et globalement de tous les intrants) dans les bâtiments du territoire et réduire les déchets de bureau

→ **privilégier les alternatives à la voiture individuelle** pour les rendez-vous professionnels

→ **former et sensibiliser les employés communaux aux bons gestes**

→ **poser des clauses environnementales dans la passation des marchés publics** (exemples : des niveaux de performance élevée pour les constructions et les rénovations du bâti, prévoir des travaux de rénovation avec des exigences en termes de réduction et de recyclage des déchets)

→ changer la politique d'achat pour privilégier des produits et services plus respectueux de l'environnement : **regroupement des services achats de la ville au sein de la direction Développement durable** (exemple : remise à plat du marché de fournitures de produits d'entretien en incluant des spécifications sociales et environnementales).



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



UNE EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Eco-quartier de la Gare :

Sur un site de la ville, symbolique de la société de la mobilité, concevoir un éco-quartier exemplaire en matière de développement durable associant la performance énergétique, la durabilité et la dimension sociale.

Habitat, emploi, commerces et équipements publics seront au cœur du projet. Connue comme terre d'accueil d'entreprises industrielles et manufacturières, la ville d'Alès a fait l'objet de mutations. Le projet de l'éco-quartier viserait la reconquête et le renouvellement urbain, pour en faire un quartier durable reliant le quartier, vitrine et véritable porte d'entrée de la ville, au centre-ville.

MANGER BON, SAIN ET LOCAL EN CULTIVANT LES ALIMENTS DANS NOTRE TERRITOIRE

Faire une plus large part aux aliments de saison, produits localement et issus de l'agriculture biologique.

- **Cantines 100 % bio**, d'approvisionnement majoritairement local
- revoir les cahiers des charges, former le personnel de restauration, sensibiliser les élèves avec des outils pédagogiques adaptés
- réorganiser l'approvisionnement, en privilégiant les circuits courts et en instaurant des partenariats avec les agriculteurs du territoire.

Objectifs : permettre de soutenir une activité économique locale, de réduire les transports et les pertes, de mieux connaître la qualité et l'origine des produits

→ **Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, des écoles aux maisons de retraite en passant par les cantines**



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- réduire les denrées qui partent à la poubelle
- travailler sur les causes du gaspillage (type de menus, taille des portions, nature des aliments, gestion des restes...)
- ajuster le projet en recueillant l'avis des usagers
- les économies réalisées permettraient de ne pas augmenter le prix de revient des repas.

CULTIVER LES ALIMENTS DANS NOTRE TERRITOIRE

Mise en place d'une ceinture verte (agriculture urbaine) en réservant des espaces de protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme et en acquérant du foncier agricole

- lancer des appels à projets pour installer des agriculteurs / maraichers en bio sur ces terres publiques
- utiliser la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables
- soutenir les investissements nécessaires aux projets de filières : stockage, ateliers de transformation, légumeries, flotte logistique, ou faciliter l'accès aux financements.

Objectifs

- pour contribuer à terme à l'autosuffisance (ou autonomie) alimentaire du territoire et à sécuriser les approvisionnements (réduction du bilan carbone), cela demande de structurer l'offre agricole en réponse à la demande alimentaire du territoire, nécessite d'avoir une vision globale des besoins du territoire pour pousser les projets les plus adaptés, de structurer les filières paysannes bio et locales
- favoriser les circuits courts et la vente directe permettant aux consommateurs d'avoir accès à des produits frais locaux et de renouer le contact avec la saisonnalité



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- préserver la qualité des sols et des aliments par des pratiques culturelles agroécologiques
- réduire l'étalement urbain
- maintenir les marchés alimentaires de la ville.

SE RÉAPPROPRIER LA PRODUCTION DE NOTRE ALIMENTATION **Développer et soutenir les projets émanant d'initiatives citoyennes et collectives**

- comme les jardins partagés, familiaux, les poulaillers collectifs, tout comme les projets axés sur la sensibilisation et l'éducation
- en réservant dans les projets d'aménagement des espaces pour ces projets et en dédiant des surfaces aux habitants pour accueillir leurs initiatives
- permettre de créer des lieux de vie, de rencontres et de partages autour de potagers et de vergers

Développer la mise en place de ruchers

Pour améliorer la pollinisation et participer au maintien des abeilles domestiques.

VALORISER LES DÉCHETS ORGANIQUES : DÉCHETS ALIMENTAIRES, DÉCHETS VERTS DES PARCS ET JARDINS ET AUTRES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Créer un plan de compostage

- avec des sites de compostage partagés dans les quartiers, dans les établissements scolaires, de santé, maisons de retraite accompagnés par des agents de la collectivité, maitres composteur, formés à la gestion de proximité



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



→ mise en place d'une collecte supplémentaire pour ces déchets organiques séparée des autres déchets ménagers (effectuer une étude sur les gisements, les débouchés et les coûts)

→ mise à disposition des particuliers des broyeurs de végétaux avec mutualisation de l'outil

Sensibiliser et informer à chaque installation de site de compostage

Les élus, les agents de collecte, les habitants, les gestionnaires d'immeubles, les vendeurs sur les marchés pour ancrer les habitudes

Utilisation du compost

Pour les espaces verts du territoire, distribution aux habitants pour le jardinage ou partenariat avec les exploitants agricoles pour utilisation sur leurs cultures

Objectifs :

→ lutter contre le brûlage polluant des déchets verts ou leur mise en décharge générant des gaz à effet de serre

→ valoriser une ressource importante de matière

→ enrichir les sols avec un apport de compost et maintenir leur activité biologique.

DONNER PLUS DE PLACE À LA NATURE DANS NOTRE VILLE

Inscrire le principe d'un **arrêt de l'artificialisation des espaces naturels** dans le Plan Local d'Urbanisme.

→ **Préserver les espaces naturels existants** en les entretenant avec des méthodes plus respectueuses de l'environnement pour préserver la biodiversité (arrêt total des pesticides, fongicides et engrais chimiques dans les cimetières et les terrains de sport)

→ **Recréer des espaces verts dans les quartiers** en associant les habitants au choix des projets et à la gestion des espaces



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **Lancer une opération de plantation d'arbres** en favorisant les essences locales et adaptées au changement climatique
- **donner aux citoyens un permis de végétaliser l'espace public**, créer une charte de végétalisation avec des règles/conseils sur les espèces adaptées à la ville et les pratiques respectueuses de l'environnement (plantation trottoirs, places, plantes grimpantes ou comestibles sur les façades des immeubles, etc.)
- transformer des parkings désaffectés ou des friches en espaces naturalisés
- **Végétaliser les bâtiments publics** (toitures et façades végétalisées, dalles végétalisées)
- **Réaliser des aménagements pour récupérer l'eau de pluie** pour l'arrosage des jardins municipaux, familiaux, partagés
- **Favoriser l'installation de potagers pédagogiques, hôtels à insectes, basses-cours**, dans les établissements scolaires
- **mettre fin au développement des grandes surfaces commerciales sur le territoire**
- **restreindre l'affichage publicitaire** en mettant en place un règlement local de Publicité (RLP) restrictif ou **arrêter les contrats de mobilier urbain publicitaire**
- planter des arbres, créer des espaces d'affichages associatifs et culturels à la place
- **prévention de la prolifération des moustiques**
- information et sensibilisation grand public, plan de prévention à grande échelle pour lutter contre les moustiques : drainage, collecte des eaux usées, élimination des décharges sauvages et stockages à ciel ouvert, retenues d'eau accidentelles, travaux ou chantiers inondés
- installation de colonies de chauves-souris

Objectifs :



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- participer à la lutte contre le dérèglement climatique
- réduire la surchauffe urbaine (ilots de chaleur urbains) en créant des puits de fraîcheur
- préserver la biodiversité, la qualité de l'air et la santé des habitants
- protéger le cadre de vie et se prémunir de la pollution paysagère et visuelle.

JOUER LA CARTE DES ÉNERGIES PROPRES DANS NOTRE VILLE

Les énergies renouvelables sont un des piliers de la lutte contre le réchauffement climatique.

Remettre à plat les contrats de fourniture d'énergie du territoire.

Economiser l'énergie

- Poser un diagnostic des consommations du territoire pour identifier les pistes d'économies
- Mettre en place un suivi des consommations sur le patrimoine du territoire et inciter à une gestion plus rigoureuse avec l'objectif fort de réduire la consommation d'énergie des services municipaux

Installer des énergies renouvelables

- Réaliser un état des lieux afin de décider des actions les plus pertinentes pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics axée en priorité sur l'efficacité énergétique
- équiper le patrimoine communal (édifices publics, terrains de sport, centres de loisirs etc....) d'installations alimentées par des énergies renouvelables pour la fourniture d'eau chaude, de chauffage ou d'électricité
- valoriser les toitures et abribus, parkings en y installant des panneaux solaires
- Alimenter l'éclairage public avec de l'électricité d'origine renouvelable et le réduire/l'éteindre aux heures les moins utiles.



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



AVOIR UN VRAI IMPACT SUR L'EMPREINTE CARBONE DE NOS BÂTIMENTS

→ **Inscrire des niveaux de performance élevée pour les constructions et les rénovations dans le Plan Local de l'habitat.**

→ obligation d'exemplarité pour les bâtiments publics et rendre obligatoire toute nouvelle construction à énergie positive et à haute performance environnementale

→ **mettre un programme de rénovation des passoires thermiques** avec un volet sur la prévention de la précarité énergétique, cela demande de poser un diagnostic sur la commune : les familles concernées, leur habitation, les acteurs qui interviennent sur le sujet et les outils qu'il est possible de mobiliser, ensuite fédérer tous les acteurs de ce domaine pour conduire ce programme

→ **déployer une action communale large pour inciter à la rénovation thermique du parc privé** avec mise en place avec l'ADEME d'un service de conseil et d'accompagnement territorial constituant un guichet unique pour les habitants.

SE DÉPLACER EN VILLE

Repenser les déplacements

→ nécessite une connaissance des pratiques régulières des déplacements sur le bassin de vie alésien pour élaborer une nouvelle politique de mobilité

→ **gratuité des transports en commun**

→ **investir dans des transports publics plus propres**, avec l'achat de véhicules à faibles émissions



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **mise en place d'une plateforme intermodale** pour permettre aux habitants de combiner plusieurs modes de déplacements (vélo + train + bus...) et rendre l'offre de transports en commun plus attractive
- mettre à la disposition des habitants du bassin de vie alésien **une plate-forme locale de mise en relation pour le co-voiturage** (numérique et téléphonique) et créer des aires de covoiturage pratiques et bien signalées
- mise en place en périphérie de la ville d'un **service de transport-navette conduisant les habitants dans le centre-ville** avec des parkings relais aux bouts de la ligne
- **Mise en place d'un plan marche** en lien avec les associations, les commerçants, les écoles... cheminements piétonniers aménagés (bancs) et arborés
- **élargir la piétonisation** du Centre-ville
- créer un **vrai réseau de pistes cyclables**
- des stationnements vélos sécurisés
- proposer **un service de location publique de bicyclettes** avec une partie du parc en vélos électriques (formules de location à la journée, au mois, au trimestre ou à l'année)
- créer **dans les quartiers des pédibus** : ramassage scolaire, avec une ligne, un horaire et plusieurs arrêts mais sans bus avec des parents pour accompagner à pied les enfants
- **réfléchir et développer une logistique urbaine du transport des marchandises**
 - en rationalisant les dispositifs de livraison
 - en encourageant sur les derniers kilomètres le transfert de charge vers les modes de transport les moins polluants
 - en aménageant sur le territoire des circuits courts et des consignes (points de livraison, logistique décarbonée).



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



Objectifs :

- changer les habitudes collectives et individuelles de déplacement
- améliorer le cadre de vie des habitants en réduisant la pollution de l'air et le bruit
- rendre les alternatives au tout-voiture plus attractives, pratiques, accessibles à tous, adaptées à chacun
- participer à la lutte contre le dérèglement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre produites par nos déplacements et le transport des marchandises.

POUR UNE GESTION EN COMMUN DE L'EAU

→ **Développer une gestion transparente de l'eau et mettre en place des dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie sur les bâtiments de commune.**

→ Protection et accès au bien commun de l'eau pour tous les habitants de la commune : mettre en place une tarification sociale de l'eau, et intégrer des techniques de préservation de l'eau dans toutes les nouvelles constructions privées et publiques de la commune

→ **Gestion en commun de l'eau : municipaliser véritablement la gestion de ce service public**, avec une forte dimension citoyenne incluant la participation des usagers

→ **Enjeu de sécurité liés aux inondations**

→ question des aménagements urbains et agricoles réalisés sans tenir compte du cycle naturel de l'eau qui aggravent le risque d'inondation : détournement de cours d'eau, remblaiement des lits d'expansion de crue, imperméabilisation des sols, évacuation des eaux usées et des eaux pluviales par des tuyaux (technique non adaptée à la croissance démographique et au changement climatique)



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS



- **mettre en place en amont de la validation des permis de construire de projets d'aménagement une réunion sur la gestion de l'eau du projet** (eaux pluviales, récupération, eau potable, zone humide, cours d'eau), avec un spécialiste de la gestion intégrée et durable de l'eau et une participation citoyenne pour les plus importants projets
- **Réutiliser l'eau des vidanges des piscines pour le nettoyage de la ville.**



leprintempsalesien.fr



Le Printemps alésien

contact@leprintempsalesien.fr

PERMANENCE 5, boulevard Louis-Blanc - 30 100 ALÈS